

COMMUNIQUE DE PRESSE

REP PMCB : la FFB dénonce les augmentations tarifaires avant l'ouverture des discussions prévues par la ministre

Le 20 mars dernier, la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher actait un moratoire sur certaines dispositions de la REP PMCB et décidait de lancer la refondation de cette filière REP.

Pour autant, si la FFB se félicitait d'avoir été entendue, d'autres feignaient d'avoir compris et prenaient dans l'urgence des décisions qui restent, au regard des éléments connus, incompréhensibles.

Ainsi, à peine cette annonce ministérielle prononcée, Valobat, l'un des principaux éco-organismes de la REP PMCB, publie son nouveau barème 2025 conduisant à des hausses substantielles des éco-contributions. Il officialise par ailleurs dans sa communication, en lieu et place du gouvernement, les dispositions soumises au moratoire qui pourtant doivent faire l'objet des discussions à venir avec les acteurs professionnels représentant toute la chaîne de valeur.

De quoi s'interroger sur la méthode et mettre le feu aux poudres dans les territoires auprès des artisans et entrepreneurs.

La FFB dénonce ouvertement ce passage en force, malgré ses alertes répétées de ces derniers jours. Comment demander aux entreprises et artisans de payer plus pour des services en moins sans avoir réglé les problèmes de fond de ce dispositif ? Définition du producteur, visibilité sur les barèmes, transparence sur les affectations des dépenses, simplification drastique de l'accès à la reprise sans frais, simplification du tri, reprise effective des déchets sur chantiers et en entrepôts... La liste est encore longue.

La FFB en appelle à la responsabilité du gouvernement d'exiger un retour rapide à la normale, sans anticiper les conclusions issues de la concertation prévue par la ministre.

Olivier Salleron, le président de la FFB, s'insurge : *« Ça suffit ! Il faut impérativement arrêter les frais et que ce moratoire fige le montant des éco-contributions durant la tenue des concertations. Sans un changement profond du fonctionnement de la REP PMCB, son avenir est voué à l'échec. Les artisans et les entrepreneurs ne peuvent plus continuer à subir les dommages collatéraux d'une usine à gaz dont l'objectif premier a été oublié : réduire les dépôts sauvages et inciter au tri, au réemploi et au recyclage des déchets ».*